

**Communiqué UFOLEP COVID-19  
N°9 du 15 décembre 2020**

Cher.e.s ami.e.s

Nous sommes toutes et tous tournés vers le 15 décembre, première vraie étape de l'assouplissement du déconfinement pour les acteurs du sport pour tous.

Avec cette reprise autorisée des mineurs, c'est un vrai premier souffle de la reprise pour les associations sportives. Bien entendu, cette reprise est soumise aux capacités des municipalités à réouvrir les équipements sportifs mais nous savons que les élu.es locaux sont mobilisé.es.

J'espère que cette date marquera une étape importante dans nos retrouvailles autour de nos activités sportives, bien entendu dans le strict respect du protocole sanitaire.

Bonne reprise aux plus jeunes.

Pour le Comité Directeur National,  
Arnaud JEAN  
Président

**Communiqué de presse du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports :**

- [Application des décisions sanitaires pour le sport à compter du 15 décembre 2020](#)

**Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport valables jusqu'au 20 janvier (Mise à jour le 14 décembre 2020) :**

- [Tableau des décisions sanitaires pour le sport](#)

**Décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 :**

En règle générale, le décret intègre dans les articles la notion de couvre-feu (les pratiques sont donc possibles en dehors de ce couvre-feu c'est-à-dire que l'on peut se rendre sur un lieu de pratique à partir de 6h du matin de façon à être de retour à son lieu de résidence pour 20H maximum).

**Les articles concernant les activités physiques et sportives sont dans le chapitre 4 articles 42 à 44 :**

Nous restons sur des modalités de confinement donc à titre dérogatoire les établissements sportifs couverts et les établissements de plein air (à l'exception de ceux au sein desquels est pratiquée la pêche en eau douce) peuvent accueillir du public pour **les activités encadrées** à destination exclusive des personnes mineures.

Comme c'était le cas dans le précédent décret la pratique des adultes en plein-air est possible à l'exception des sports collectifs et des sports de combats et ce en respectant les consignes sanitaires (distanciation physique ...).

A noter dans l'article 18, l'utilisation possible des remontées mécaniques pour la pratique des activités de sports de neige pour les mineurs uniquement licenciés à la fédération française de ski (cet article n'est pas modifié à ce jour et ce malgré la pression de nombreuses autres fédérations sportives qui fréquentent et pratiquent sur ces espaces).

**Question sur l'encadrement de la pratique à partir du 15 décembre :**

*La mention suivante doit-elle s'entendre comme "éducateur.trice titulaire d'un diplôme professionnel" ou bien les diplômes fédéraux sont-ils également acceptés ?* : « Cette décision permettra aux acteurs privés, notamment associatifs, de proposer aux familles une prise en charge, par un éducateur.trice diplômé.e, des enfants notamment au travers de stages pendant les vacances scolaires. Dans les ERP, les effectifs autorisés ne sont pas limités par principe, mais doivent découler de l'application des protocoles sanitaires ».

- Réponse du ministère des sports bureau de la réglementation : L'encadrement n'est pas limité aux éducateurs.trices sportif.ve.s professionnel.le.s titulaires d'un diplôme et d'une carte professionnelle. L'encadrement bénévole pour les titulaires de diplômes fédéraux est également possible.

**Web atelier organisé par Solidarité Laïque, Faire vivre le développement durable à l'Ecole : le mentorat par les pairs, un outil pour la pédagogie coopérative ? - Le 16 décembre (17h-18h30) :**

- [Lien vers le web atelier](#)

**Webinaire organisé par Coordination Sud, Contrôler les migrations pour favoriser le développement : évidence ou non-sens ? - Le 18 décembre 2020 (10h à 11h30) :**

- [Lien vers le webinaire](#)

**Journée Internationale des Migrant.e.s organisé par "Migrations et Résiliences : ici et là-bas, solidaires face aux crises" - Le 18 décembre 2020 (10h à 22h) :**

- [Lien d'inscription](#)

**Ressources : Le mouvement associatif – Newsletter :**

- [Les nouvelles de la vie asso - Spéciale Covid-19](#)

**Retrouvez toutes les actualités liées au Covid sur la page dédiée du site national de l'Ufolep :**

- <https://www.ufolep.org>

Retrouvez la page d'information mise en place par le gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/>.